



Sports et plein air

Val-d'Or

CORPORATION DES PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS DE VAL-D'OR

Juin 2020

RAPPORT ANNUEL 2019



CORPORATION des
PARCS ET ESPACES
Récréatifs de Val-d'Or

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avant-propos	4
2.	Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or	5
2.1	Mandat et responsabilités	5
2.2	Conseil d'administration	7
3.	Résumé des activités 2019	8
3.1	Événements	8
3.2	Parcs-écoles	10
3.3	Parc Château d'eau, phase I	11
3.4	Parc Versant de l'Esmeralda, phase I	12
3.5	Parc des Marais, phase I	13
3.6	Forêt Récréative	14
3.7	Investissements 2019	15

4.	Embellir Val-d'Or - Activités 2019	16
4.1	Adoption de plates-bandes	17
4.2	Animation horticole	18
4.3	Ateliers horticoles et conférences	19
4.4	Coaching-accompagnement	20
4.5	Emblème floral de Val-d'Or	20
4.6	Jardin communautaire de Val-d'Or	21
4.7	Journée de l'Arbre	22
4.8	Partage de plants	23
4.9	Promotion / Concours / Publication	24
4.10	Reconnaissance de bénévoles	24
4.11	Route des Fleurons (volet industriel et commercial)	25
4.12	Route des Fleurons (volet résidentiel)	25
5.	Plan d'action 2020	26
5.1	Événements	27
5.2	Parcs-écoles	27
5.3	Parc des Marais, phase II Versant de l'Esker	28
5.4	Parc Château d'eau, phase II	28
5.5	Forêt récréative	29
5.6	Autres dossiers	30
5.7	Investissements 2020	31
6.	Conclusion	32

1. AVANT-PROPOS

En 2019, le conseil de ville de Val-d'Or a accordé un budget de 148 410 \$ à la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or.

Appuyé par le programme triennal d'immobilisation, le budget 2019 de la Corporation a été accordé au développement et au réaménagement de parc ainsi qu'à la réalisation d'études d'avant-projet.



2. CORPORATION DES PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS DE VAL-D'OR

2.1 Mandat et responsabilités

Le mandat de la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs consiste à :

- Orienter le développement et le réaménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or;
- Agir en tant que principal interlocuteur pour tous les enjeux qui concernent la Forêt-Récréative de Val-d'Or et le développement récréotouristique de ce territoire;
- Agir à titre d'organisme consultatif auprès du conseil de ville;
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité.



Les responsabilités de la Corporation sont :

- Évaluer le potentiel de développement et d'aménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable sur le territoire et agir à titre de conseiller de la Ville en cette matière;
- Planifier et dresser un échéancier de réalisation des projets de développement et d'aménagement correspondant aux besoins de la population et formuler des recommandations au conseil de ville;
- Développer une expertise en aménagement urbain;
- Recevoir et assurer le suivi des demandes formulées par les citoyens et les organismes valdoriens relatif à son champ d'activité.

2.2 Conseil d'administration

En 2019, le conseil d'administration se composait des personnes suivantes :

- M. Robert Marchand, président;
- M. Camil St-Hilaire, vice-président;
- M. Ian Bélanger, secrétaire-trésorier;
- M. Maxime Gagné, directeur;
- M. Martin St-Denis, directeur;
- Mme Véronique Bédard, déléguée du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;
- M^{me} Céline Gaudet, déléguée et partenaire associée d'Embellir Val-d'Or;
- Mme Céline Brindamour, déléguée du conseil municipal;
- M. André Leclerc, délégué du Service des infrastructures urbaines;
- M. Jocelyn Hébert, délégué du Comité consultatif d'urbanisme;
- M. Christian Riopel, représentant élu;
- M. Patrick Lortie, délégué de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;

3. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2019

Cette section décrit les projets qui ont été réalisés en 2019 et les investissements accordés pour chacun d'eux.

3.1 Événements

En collaboration avec la Ville de Val-d'Or, la Corporation participe à différents événements qui lui permettent de faire la promotion de ses dossiers et de la sensibilisation de la population à l'égard de l'environnement.

Val-d'Or S'embellit

Cette activité publique de grand nettoyage des parcs et autres endroits publics attire environ 400 personnes annuellement. En 2019, l'activité s'est tenue le 11 mai et cette édition a été marquée par les conditions extérieures. En effet, en raison d'un couvert de neige important en 2019, l'activité a été décalée d'une semaine. La Corporation a participé à l'activité en offrant des prix de participation d'une valeur de 1 000\$.



Mai, mois de l'arbre et des forêts

La population était invitée à se présenter à la Place Agnico-Eagle, samedi 25 mai 2019 pour la distribution de plants d'arbres. Il y avait aussi la distribution de l'emblème floral et de l'éventail horticole, activité supervisée par le groupe d'Embellir Val-d'Or.



Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, partenaire principal de l'événement, était également sur place. Pas moins de 500 personnes se sont présentées, ce qui constitue une belle vitrine pour la Corporation qui en profitait pour faire la promotion de ses projets de même qu'Embellir Val-d'Or. D'autres partenaires se sont joints à l'activité en 2019, dont Agnico-Eagle et la Société de protection contre le feu.



3.2 Parcs-écoles

En 2019, le budget de 10 000\$ de la Corporation réservé aux parcs-écoles a été attribué à l'école St-Joseph pour son projet de classe verte extérieure.



3.3 Parc Château d'eau, phase I

Au printemps 2019, la Corporation a présenté l'étude d'avant-projet au conseil de quartier de Sullivan, où plus d'une trentaine de personnes étaient présentes.

En fonction des informations recueillies lors de cette rencontre, la Corporation a révisé les plans. À l'automne 2019, l'équipe terrain du Service sports et plein air a procédé au démantèlement de l'ensemble des équipements de l'aire de jeu. De plus, la Corporation souhaitait relocaliser l'accès routier au parc pour des raisons de sécurité. Le Ministère des Transports est favorable au réaménagement de l'intersection du Chemin Sullivan et l'accès routier qui mène au parc.

Enfin, le budget de 45 000\$ de la Corporation a permis de poursuivre l'achat d'équipement de l'aire de jeu.



3.4 Parc Versant de l'Esquer, phase I

Un budget global de 350 000\$ a été accordé à l'aménagement d'un parc dans le quartier Versant de l'Esquer dont 45 000\$ de la Corporation des Parcs. À l'automne 2019, les équipements, les bordures et la surface de protection de l'aire de jeu ont été installés.



3.5 Parc des Marais, phase I

Donnant suite au plan directeur du parc des Marais, la Corporation a mandaté une firme en architecture de paysage afin d'élaborer un plan d'aménagement d'un arboretum dans la partie du parc comprise entre l'UQAT et le boulevard Denisson. Un budget de 15 000\$ a été accordé à ce projet.



3.6 Forêt Récréative

En 2019, la Corporation a confié deux (2) mandats pour réaliser divers plans :

- Un plan de développement du pôle d'accueil et des aires limitrophes ;
- Un plan de développement conjoint Forêt Récréative et le site culturel Kinawit.



Dans le cas du second plan, le Centre d'Amitié autochtone est le principal partenaire. De plus, le Ministère du Tourisme a accordé une subvention de 16 000\$ pour ce projet. Enfin, la Corporation poursuit les discussions avec les intervenants concernés afin de faire progresser les dossiers suivants : gestion des opérations forestières, gestion des gravières, la protection du territoire d'aménagement d'un sentier de motocross.



3.7 Investissements 2019

Le tableau ci-dessous présente les investissements réalisés par la Corporation en 2019.

Projets	Prévus	Réels
Parcs-école	10 000\$	10 000\$
Parc Château d'eau, phase I	45 000\$	57 000\$
Parc Versant de l'Esker, phase I	45 000\$	45 000\$
Parc des Marais, phase I	20 000\$	15 000\$
Forêt-Récréative	28 000\$	37 000\$
	148 000\$	164 000\$

La Corporation a terminé l'exercice financier 2019 avec un déficit de 16 000\$ qui est amorti par la subvention de 16 000\$ du Ministère du Tourisme.

4. EMBELLIR VAL-D'OR ACTIVITÉS 2019



« Participer à l'amélioration de la qualité de notre milieu de vie », voilà la mission que poursuit Embellir Val-d'Or depuis 2009. Pour y arriver, l'organisme s'est donné comme objectif d'accompagner, soutenir, reconnaître et valoriser ses concitoyen(ne)s et citoyens corporatifs dans leurs efforts d'embellissement de notre ville. Différentes activités horticoles sont proposées à nos concitoyen(ne)s de tous âges (la plupart, sans frais pour les participants).

Dans le cadre de ses activités, Embellir Val-d'Or contribue à la SENSIBILISATION par la pratique de méthodes de culture respectueuses de l'environnement (NON aux produits chimiques, OUI à l'utilisation responsable de l'eau potable, au compostage, à la récupération d'eau de pluie); par ailleurs, Embellir Val-d'Or fait la promotion des nombreux bienfaits du jardinage (activités physiques de plein air, exposition au soleil, stimule la créativité, permet d'agir sur son environnement, et est une activité propice au partage avec toute la famille).

4.1 Adoption de plates-bandes

- En collaboration avec une designer graphique, planification et création d'un modèle de plaque d'information, relativement à la permaculture, une méthode de culture utilisée à la plate-bande (centre), pour installation au Marché Public de la Vallée-de-l'Or.
- Activités d'entretien de la plate-bande (centre) au Marché public en compagnie de bénévoles (adultes & enfants); nettoyage et installation d'un paillis de feuilles déchiquetées au pied des plants (permaculture); généreuse contribution d'un citoyen en approvisionnement de feuilles échiquetées pour utilisation comme paillis aux plates-bandes adoptées par Embellir Val-d'Or.
- Démarches auprès d'écoles primaires dans le but de susciter de l'intérêt pour participer à des projets d'aménagements horticoles annuellement, et identification de personnel susceptible de s'associer à la réalisation de tels projets.

4.2 Animation horticole au Marché public - Juin 2019

Accueil et accompagnement par une équipe de bénévoles d'EVD, lors de l'ouverture du Marché public le 19 juin 2019, de 150 jeunes pour la mise en pot d'un plant de fleur (la capucine) et transmission de conseils d'usage sur l'entretien et les soins à apporter à leur plant par la suite.

Une 2e équipe de bénévoles d'EVD procède à la vente de la fleuremblème et d'autres produits (en lien avec la permaculture) tout en faisant la promotion d'Embellir Val-d'Or et de ses nombreuses activités proposées durant l'année en cours. Des représentants de la MRCVO répondent aux questions des visiteurs portant sur leurs services offerts, notamment sur le compostage et autres sujets d'intérêt.



4.3 Ateliers horticoles et conférences (milieu scolaire et grand public)

Quatre (4) ateliers horticoles ont été offerts au grand public durant l'été, grâce à la généreuse collaboration de La Serre des Tournesols, du Marché public de la Vallée-de-l'Or, de la Ville de Val-d'Or et de conférenciers-animateurs. Les sujets abordés :

- « Le fameux pouce vert ou l'horticulture démystifiée » avec Marthe Laverdière, conférencière;
- « Montage de corbeilles et/ou boîtes à fleurs » avec Sandor Mendi;
- « Culture de vivaces en pot » avec Michel Rolland;
- « Soins et entretien de la pelouse » avec Daniel St-Arnault.

En juin, les élèves de l'École Ste-Marie, accompagnés de membres du personnel et de parents, ont procédé à l'aménagement d'une plate-bande en façade de leur école, incluant, naturellement, 10 plants de la fleuremblème de la ville de Val-d'Or, l'hémérocalle 'three tiers'.

4.4 Coaching-accompagnement

Le coaching-accompagnement offre la possibilité, aux débutant(e)s en horticulture, de s'inscrire à cette activité et courir la chance de bénéficier de l'assistance d'un(e) coach pour la réalisation d'une première plate-bande, en façade de leur résidence, durant l'année en cours. 10 participantes ont bénéficié du soutien de coachs-accompagnateurs durant la saison.

4.5 Emblème floral de la ville de Val-d'Or

Prise d'inventaire des plants cultivés de la fleur emblème et travaux d'entretien requis avec l'aide de bénévoles (désherbage, division de plants, apport d'éléments nutritifs, empotage pour la vente, etc.). Vente de la fleur emblème lors de la tenue d'activités spécifiques d'EVD (ex. : Journée de l'Arbre, ouverture du Marché public et lors de différentes activités horticoles durant la belle saison); des plants sont également laissés en consignment dans certains commerces reliés à l'horticulture. En 2019, EVD a vendu environ plus de 200 plants de la fleur-emblème. Promotion de l'utilisation de la fleur-emblème (hémérocalle 'three tiers) dans l'aménagement de plates-bandes.

4.6 Jardin communautaire urbain

23 jardinets et 4 bacs surélevés de jardinage ont trouvé preneur en 2019, pour le plus grand bonheur des jardiniers et leurs familles; ces derniers s'affairent du printemps à l'automne, à cultiver les légumes et autres produits de leur choix (fines herbes, par exemple), dans un espace entièrement dédié à cette activité.

En juillet, accompagné de généreux bénévoles du milieu et de commanditaires participants, Embellir Val-d'Or a procédé à la mise en terre d'arbres et d'arbustes fruitiers (pommiers, pruniers, camérisiers) sous la supervision de professionnels en la matière. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles lors de cet événement pour leur généreuse implication et participation.

4.7 Journée de l'Arbre

Participation annuelle d'EVD à l'activité « Journée de l'Arbre » ; les bénévoles d'Embellir Val-d'Or ont accueilli un grand nombre de personnes à leur table et transmis des informations pertinentes en lien avec les activités proposées durant la belle saison; plus de 100 plants de la fleur-emblème ainsi que de nombreux produits Logissol-O (permaculture) furent vendus lors de cette journée.



4.8 Partage de plants

L'activité « Partage de plants » s'est déroulée le 8 juin 2019 au marché public de la Vallée de l'Or, sous de belles conditions de température. Une équipe de bénévoles a préparé minutieusement chaque étape de cette activité; les participant(e)s ont comblé leurs besoins en matière de plants. De beaux prix de participation furent tirés à la fin de l'activité. Les plants n'ayant pas trouvé preneur à la fermeture de l'activité ont tous été remis par Embellir Val-d'Or à l'École Ste-Marie en guise de contribution au projet des jeunes de cette école qui planifient l'aménagement, avant la fin de leur année scolaire, d'une plate-bande en façade de leur école.



4.9 Promotion / Concours / Publications

Dans le but de faire connaître toujours plus largement ses activités et réalisations ainsi que sa participation citoyenne, Embellir Val-d'Or utilise de plus en plus des outils Web à sa disposition incluant son site web, sa page Facebook ainsi que son infolettre, et ce, en plus des journaux locaux et du Bulletin Contact de la Ville de Val-d'Or.

4.10 Reconnaissance de bénévoles

Soucieux de remercier ses généreux bénévoles pour leur soutien à la planification, l'organisation et le déploiement d'activités horticoles durant l'année, à l'intention de leurs concitoyen(ne)s, Embellir Val-d'Or organise une rencontre annuelle de ses bénévoles, à la fin de l'été pour les remercier de leur implication et des nombreuses heures de bénévolat consenties, permettant de faire en sorte que chacune de nos activités offertes connaissent un beau succès.



4.11 Route des Fleurons (volet industriel et commercial)

Promotion d'investissements en matière d'horticulture ornementale en façade des entreprises et commerces participants; reconnaissance des participations par la remise d'une plaquette « Fier partenaire d'Embellir Val-d'Or » ; publication des résultats.

4.12 Route des Fleurons (volet résidentiel)

Promotion d'investissements en matière d'horticulture ornementale, dans le secteur résidentiel et soutien financier offert aux citoyens participants. Bonne participation des citoyens pour la première année.

5. PLAN D'ACTION 2020

En 2020, un budget de 148 410 \$ a été attribué à la Corporation des Parcs par le conseil de ville de Val-d'Or. Les investissements importants prévus au programme triennal d'immobilisation viendront accélérer la réalisation des projets majeurs de la Corporation.

5.1 Événements

Compte tenu de la situation exceptionnelle occasionnée par la COVID-19, les évènements prévus au mois de mai sont malheureusement tous annulés.

5.2 Parcs-écoles

Cette année, la participation financière de la Corporation sera octroyée au projet de réaménagement de la cour de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, avec un budget de 10 000\$.

5.3 Parc des Marais, phase II

La phase initiale consistait à doter la Corporation d'un plan directeur du parc des Marais dont la visée est plus grande que le parc lui-même. Le plan directeur consiste à créer un parc linéaire entre l'entrée du parc de la Côte de 100 pieds (boulevard Dennison) jusqu'au futur site de la patinoire Bleu blanc bouge. Ainsi, l'objectif de départ de ce projet ambitieux vise à établir les principales phases de planification du plan directeur. Alors que la phase I présente un arboretum dans la partie aménagée du parc des Marais, la phase II vise à créer un lien invitant entre la Côte de 100 pieds et la partie partiellement aménagée du parc des Marais au sud du boulevard Dennison. Un budget de 20 000\$ est accordé à la phase II du projet.

5.4 Parc du Château, phase II

D'importants travaux seront réalisés en 2020 sur le site du parc Château d'eau. En effet, il y aura un déplacement de l'intersection avec le Chemin Sullivan afin de sécuriser le site et le réaménagement complet de l'aire de jeu. La Corporation octroie un budget de 33 000\$ à ce projet en 2020.

5.5 Forêt-Récréative

Prévu au plan de développement de la Forêt-Récréative, un parcours d'hébertisme sera aménagé à l'été 2020. Le parcours d'une longueur de 600 mètres s'adresse à des enfants de 5 à 12 ans et comportera 9 stations. Ce projet bénéficie d'une subvention de 64 000\$ du Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir. La participation financière de la corporation est de 60 000\$. De plus, le Club Accro-Vélo développera une piste d'habiletés pour le vélo de montagne, près du parcours d'hébertisme.



5.6 Autres dossiers

La Corporation des Parcs travaille également sur d'autres dossiers qui ne sont pas reliés à son budget 2020.

Étude du réseau cyclable municipal

Inauguré en 2007, le réseau cyclable actuel offre 55 km de voies cyclables. La Corporation des Parcs a mandaté une firme afin de réaliser une étude de ce réseau. Les objectifs sont :

- Voir si le réseau cyclable répond aux besoins de la population;
- Recevoir et évaluer des propositions d'aménagement

La population sera invitée à répondre à un sondage.

Parc des Pionniers

La Corporation suit de très près ce dossier. En fonction des décisions qui seront prises par les membres du conseil, la Corporation actualisera les différents plans.

5.7 Investissements 2020

Le tableau présente les investissements prévus en 2020 par la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or.

PROJETS	INVESTISSEMENTS
Parcs-écoles	10 000 \$
Parc des Marais, phase II	20 000 \$
Parc du Château d'eau, phase II	58 000 \$
Forêt récréative de Val-d'Or	60 000 \$
Total:	148 000\$

6. CONCLUSION

En 2019, la Corporation s'est dotée d'outils de planification dans le but de préciser ses orientations au cours des prochaines années. Les outils de planification deviendront par le fait même des outils d'aide à la décision pour les membres du conseil de ville.

Le réaménagement des parcs, la consolidation de la Forêt-Récréative et l'analyse de divers dossiers sont les principales interventions qui marqueront l'année 2020.

En terminant, il convient de remercier les membres de la Corporation, les bénévoles, les partenaires financiers, les services de la Ville (sports et plein air, infrastructures urbaines) ainsi que le conseil municipal qui nous accompagnent et nous soutiennent dans l'accomplissement de notre mandat.



Robert Marchand
Président de la Corporation
des Parcs et Espaces récréatifs



Ian Bélanger
Directeur du sports et plein air
Ville de Val-d'Or